

Communiqué de presse
Le 27/04/2018

27 avril 2018 : Parution du premier **Code de la liberté d'expression**

Sans équivalent, ce code recense pour la première fois tous les domaines couverts par le principe de la liberté d'expression en présentant, pour chacun d'eux, les textes applicables et les jurisprudences les illustrant.

Valeur fondamentale de nos sociétés démocratiques, la liberté d'expression est au centre des débats et de l'actualité. Dans un contexte où l'information n'a jamais été aussi diffusable et accessible, la censure, le politiquement correct et le communautarisme exercent pourtant une très forte pression sur la liberté d'expression.

Original dans sa conception, cet ouvrage appréhende la liberté d'expression au-delà de la parole ou de l'écrit. Pour la première fois divers domaines couverts par ce principe sont également analysés : art, architecture, photographie, vote affichage, pratique religieuse, publicité etc. Pour chacun d'eux, sont présentés les textes applicables et une sélection des jurisprudences les illustrant. **L'index très détaillé** permet une investigation fine par mot ou expression clé pour cibler la recherche.

Élaboré et rédigé par d'éminents spécialistes, **ce Code est un outil de référence indispensable qui s'adresse à tous ceux qui, quelque soit l'activité ou la profession, ont vocation à s'intéresser à la liberté d'expression.**

Préface : **Mireille Delmas-Marty**, *professeur émérite au Collège de France, membre de l'Institut.*

Les auteurs :

Vincent Ohannessian, *avocat au Barreau de Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre et ancien membre du Conseil National des Barreaux, il est diplômé de l'ESSEC et ancien Secrétaire de la Conférence. Il conseille les entreprises et leurs dirigeants dans les opérations de fusions et acquisitions ainsi qu'en droit pénal des affaires.*

Emmanuel Pierrat, *avocat au Barreau de Paris, ancien membre du Conseil National des Barreaux et ancien membre du Conseil de l'Ordre, il exerce au sein du cabinet Pierrat & de Seze. Titulaire du certificat en droit de la propriété intellectuelle, il accompagne ses clients auteurs et artistes et exerce pour eux les fonctions d'agent. Il a publié de nombreux ouvrages sur le droit de l'édition notamment et des essais sur la culture, la justice ou la censure. Il est aussi conservateur du Musée du Barreau de Paris.*



Anne Rideau Éditions, 2018 - 16 x 24 cm - 448 pages - ISBN : 978-2-37028-020-6 - 80€ TTC
En vente à partir du 27 avril 2018 sur www.annerideau-editions.fr et en librairie

■ A propos

ANNE RIDEAU ÉDITIONS maison d'édition indépendante ouverte aux publications professionnelles de qualité accueille dans la collection Portalis les écrits de pratique professionnelle des avocats.

■ Contact presse

Christine Paix :
christine.paix@gmail.com